



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 338

Texte de la question

CÔTE D'IVOIRE

M. le président. La parole est à M. Jean Dionis du Séjour, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Jean Dionis du Séjour. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

« A chacun son Français ! » : ce slogan prononcé par les soi-disant jeunes patriotes d'Abidjan, proches du président par les soi-disant jeunes patriotes d'Abidjan, proches du Président Gbagbo, armés de machettes, fait froid dans le dos à l'heure même où le Centre culturel français, le lycée français et notre ambassade elle-même ont été assiégés ou saccagés.

La France est maintenant devenue une cible au coeur de la crise. Or, depuis quatre mois, la Côte d'Ivoire est victime de terribles affrontements. Je connais ce pays. J'y ai vécu longtemps et je mesure son potentiel de violence.

La France, par ses liens avec la Côte d'Ivoire et la présence de ses 20 000 ressortissants sur le terrain, devait prendre une initiative pour tenter de sortir de ce conflit. La démarche de Marcoussis était donc légitime. Mais, depuis l'accord de vendredi soir, de violentes émeutes antifrançaises ont été déclenchées. Le président Gbagbo lui-même a eu un comportement pour le moins ambigu en signant l'accord et en paraissant ensuite donner le feu vert aux émeutiers, ou du moins les tolérer. Depuis lundi, près d'une dizaine de personnes ont été tuées dans des affrontements inter-ethniques.

Alors que la tension persiste, l'urgence est maintenant à la protection de nos 20 000 ressortissants résidant en Côte d'Ivoire.

Le Gouvernement a annoncé un renforcement des mesures de sécurité pour nos ressortissants, mais l'inquiétude est grande et beaucoup de Français d'Abidjan se sentent en danger.

Monsieur le ministre, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre au plus vite pour la sécurité de nos concitoyens ?

Au-delà de ces mesures urgentes, l'accord obtenu à Marcoussis vous paraît-il réellement applicable ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)

M. Christian Bataille. Le Gouvernement s'est « planté » !

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, nous connaissons l'inquiétude qui règne aujourd'hui en Côte d'Ivoire et nous sommes mobilisés en permanence pour y répondre, à Paris comme à Abidjan, à travers notre dispositif français civil et militaire.

Ainsi que vous l'avez rappelé, de violentes manifestations ont eu lieu au cours des derniers jours, provoquant des dégâts matériels importants à la chancellerie, au centre culturel et dans les écoles françaises. Depuis hier, nous constatons un apaisement relatif. Aucune agression physique n'a été jusqu'à ce jour à déplorer. Bien évidemment, les premières mesures que nous avons prises visaient à renforcer, à la demande du Président de la République et du Premier ministre, notre dispositif de sécurité. Nous avons accru nos moyens en matériels et en hommes et des renforts des gendarmerie sont arrivés hier à Abidjan. Nos plans de sécurité ont été activés et nous sommes prêts à faire face à toute éventualité.

En l'état actuel des choses, nos établissements scolaires saccagés ont été fermés. A quelques jours des vacances scolaires, nous veillerons à ce que toutes les familles qui souhaitent anticiper leur départ en vacances puissent le faire. Les vols d'Air France doivent d'ailleurs reprendre aujourd'hui.

Cela étant, la perspective politique, comme vous l'avez souligné, est essentielle pour restaurer la sécurité. La France reste déterminée, avec le soutien et la garantie de toute la communauté internationale, à faire appliquer les accords de Paris. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Ces accords sont à même d'assurer la restauration de l'autorité de l'Etat et la défense de l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire.

M. Arnaud Montebourg. Langue de bois !

M. le ministre des affaires étrangères. Ils doivent permettre la reconstruction et sont la meilleure garantie que nous ayons de la paix et de la réconciliation en Côte d'Ivoire.

M. Manuel Valls. Cela ne veut rien dire !

M. le président. Monsieur Valls, je vous en prie !

M. le ministre des affaires étrangères. Bien sûr, cela suppose que toutes les parties acceptent de prendre leur part de responsabilité dans cette affaire...

M. Christian Bataille. Vous vous êtes bien « plantés » !

M. le ministre des affaires étrangères. ... et c'est bien pourquoi nous sommes en contact avec le Président Gbagbo et tous les responsables ivoiriens, car nous souhaitons que chacun assume sa part de responsabilité et explique la situation à chacune des parties, en particulier aux extrémistes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Dionis du Séjour](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 338

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 janvier 2003